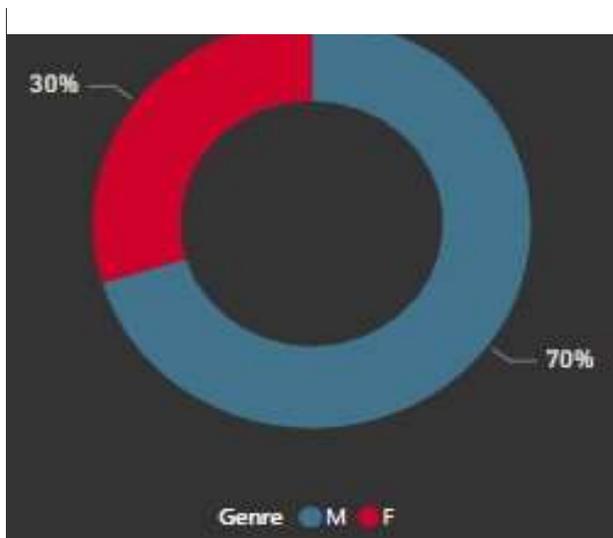


BILAN TÉLÉTRAVAIL AU 30 SEPTEMBRE 2020

Le taux de télétravailleur représente 11.20 % contre 11.03 EN 2019 ce qui permet de conclure que l'évolution est relativement faible sur une année pleine.

Nbre de demandes	172	234	274
Acceptées	147	206	202
Refusées *	14	5	11
Demande en cours	11	23	61

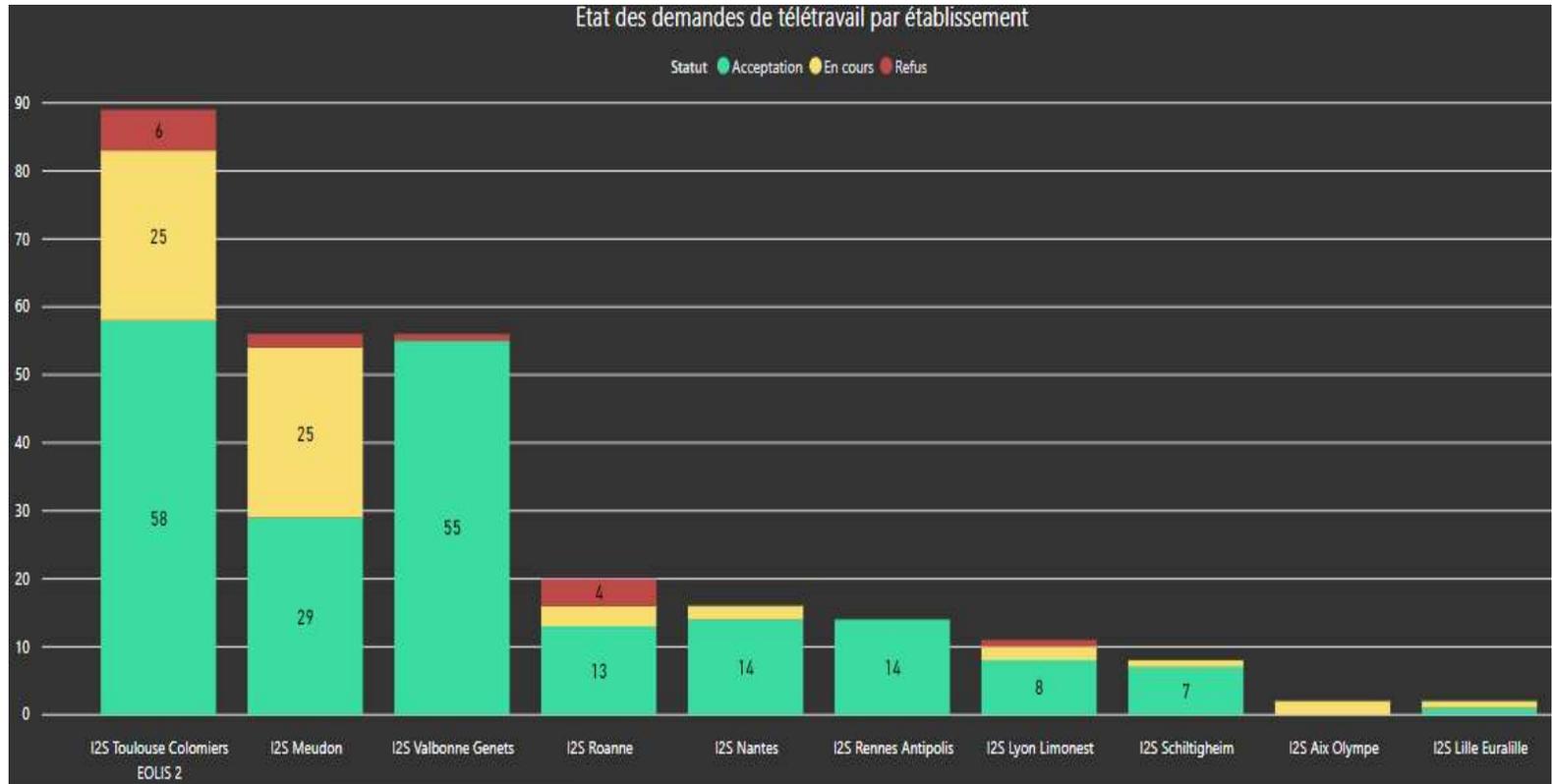
Répartition des télétravailleurs par genre et par tranche d'âge



Répartition des télétravailleurs par tranche d'âge



On relève 2 demandes de télétravail d'une 2^{ème} journée, à l'initiative du management sur la période d'octobre 2019 à septembre 2020



Les jours les plus télétravaillés sont Le mercredi (25%) et le jeudi (24%), suivis du vendredi (22%)

***Motifs de refus :**

3 refus pour : Activité qui, par nature, requiert la présence physique du collaborateur dans les locaux de la société.

5 refus pour : Autre (TT Thérapeutique, manque d'autonomie ...)

3 refus pour : Mission inadaptée au passage en télétravail